
**PROGRAMME DU CYCLE 2010 DE FORMATION
DES NOUVEAUX EXPERTS INSCRITS**

Le CFCECAP et la CECAV organisent conjointement un cycle de formation pour les nouveaux experts inscrits en période probatoire (décembre 2009)

Il s'agit d'un cycle de 10 conférences avec deux conférences introductive et conclusive par les Premiers Présidents des cours de Versailles et Paris, cinq conférences d'ordre général pour l'ensemble des nouveaux experts et trois travaux dirigés en 4 groupes (Bâtiment et Industrie, Chiffre, Santé, Traducteurs-Interprètes). Les autres experts (orphelins) se rattacheront à l'un des quatre groupes.

Il est vivement conseillé aux experts de suivre l'intégralité du cycle.

Une attestation de présence sera fournie par courriel en une fois en fin de cycle pour chaque expert avec indication des conférences auxquelles il a effectivement participé.

La conférence 1 se tiendra à la Cour d'Appel de Versailles, salle PINOT (Porte I, 2^o étage)
Les conférences 2-4-5 et 6 auront lieu de 17h30 à 19h30, la conférence 3 de 16h à 18 h au siège du CNCEJ sis 10 rue du DEBARCADERE 75017 PARIS (salle PRADEAU, 1^{er} sous-sol / R - 1)
Les lieux des TD seront communiqués lors des premières conférences.
La date exacte de la 10^o conférence (à la Cour d'Appel de Paris) sera indiquée prochainement

Nous demandons aux nouveaux experts, de s'inscrire dès qu'ils auront reçu le présent avis par leurs présidents de compagnies, en remplissant le coupon ci-après à adresser accompagné d'un chèque de 200 € pour la participation aux frais **et une adresse mail en état de validité à :**

Pour Paris (2 envois)

- **Par courriel :** COUPON ci-joint dûment complété à l'attention du Vice Président du CFCECAP : Monsieur Didier FAURY, PROREVISION, 140, boulevard HAUSSMANN 75008 PARIS, tél 01 53 83 85 08 et fax 01 42 25 66 21, courriel : didier.faury@prorevisi.fr
- **Par courrier :** + chèque de participation de 200 € à Monsieur Jean Michel GARNIER (Trésorier du CFCECAP) au 52, rue de la Boétie 75008 PARIS, tél 01 45 62 20 34 et fax 01 45 61 03 43, courriel jmgarnie@club-internet.fr

L'inscription est valable pour l'ensemble du cycle, quel que soit le nombre de conférences auxquelles l'expert assistera.

Ce cycle n'est ouvert qu'aux experts inscrits sur la liste de la Cour et régulièrement inscrits à leur compagnie.

Cette formation peut éventuellement être prise en charge par :

- le FIFPL, pour les professions libérales, 35/37 rue Vivienne 75083 - Paris Cedex 02)
- le Fonds d'Assurance des Professions Médicales (14, rue Fontaine - 75 009 Paris)

S'il le souhaite, l'expert doit gérer directement la prise en charge auprès l'organisme concerné, en demandant la prise en charge avant le début de la formation.

Pour le CFCECAP, le numéro de la déclaration à la Direction Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France est le **11752812675**

**CYCLE DE FORMATION 2010 DES NOUVEAUX
EXPERTS INSCRITS EN DECEMBRE 2009
COURS D'APPEL DE PARIS ET VERSAILLES**

Cour d'Appel de : _____

Monsieur ou Madame : _____ (nom) _____ (prénom)

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Adresse Mail (**obligatoire**) : _____

Branche / Rubrique / Spécialité : _____

À le

NOTA :

- Merci de remplir lisiblement toutes les cases
- Il ne sera pas accusé réception du chèque.
- L'enveloppe timbrée ou la fourniture de l'adresse mail en retour conditionneront la fourniture de l'attestation (en rappelant que la fourniture de cette attestation est indispensable au moment des procédures de ré-inscription)

REÇU POUR VOTRE COMPTABILITE

À remplir par le participant et à conserver par devers lui. - Ne pas le retourner à la compagnie des experts ni au CFCECAP. -
Une fois rempli, il sert de justificatif fiscal

M./Mme

s'inscrit au cycle 2010 de formation des nouveaux experts inscrits sur les listes des Cours d'appel de Paris et Versailles

Montant réglé **200€**,
par chèque n°..... sur la banque.....

Fait à le

Signature :